

AR Prefecture

063-216302588-20250723-DEL2025072209-DE
Reçu le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025

DEL2025072209

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 11
PROCURATION : 0
VOTANTS : 11

L'an Deux Mille Vingt et Cinq, le vingt-deux juillet à seize heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juillet 2025

Présents : CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents : BAARDMAN Bruno, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée

Procuration :

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : CONVENTION POUR LE CHANGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC IMPACTE PAR L'EPISODE DE GRELE DU 1^{ER} JUIN 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'état des lieux des dégâts occasionnés par l'épisode de grêle du 1^{er} juin 2025 sur les installations d'éclairage public,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer une convention de financement de travaux de remplacement des installations d'éclairage public pour un montant maximal de 40 000€ dont 20 000€ à la charge de la commune.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

